

L'HEBDO QUI CLIC

cgtlehavre.fr

la
cgt
LE HAVRE

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

30

Nouveaux
syndiqués
Depuis le
1^{er} janvier
2012

303



Au sommaire du 16 février 2012 :

L'édito qui clic :	Page 2
Commission Exécutive de l'UL / Convocation :	Page 3
Front de Lutte / Tract du 21 février :	Page 4
Santé Action Sociale / Tract unitaire du 21 février :	Page 5
Centrale Thermique du Havre / Déclaration du syndicat CGT :	Pages 6 et 7
Presse Normande / Avertissement aux groupes Hersant Média :	Page 8
29 février / Déclaration commune :	Page 9
La protection sociale / Tract CGT des organismes sociaux :	Pages 10 et 11
Communiqué syndicat CGT des retraités de la navale & métallurgie :	Pages 12 et 13
Déclaration de la délégation CGT au procès de l'amiante à Turin :	Pages 14 et 15
Inauguration de l'usine Renault à Tanger / Tract CGT Renault Sandouville :	Pages 16 et 17
En direct des protocoles électoraux :	Page 18
L'agenda revendicatif :	Page 19
Le programme de formation syndicale de l'UL:	Page 20
L'hebdo pratic' :	Pages 21 et 22

L'ÉDITO QUI CLIC

29 FEVRIER :
TOUS DANS L'ACTION !

L'actualité du MILITANT des Industries Chimiques

N° 191
10 février 2012

Contre la dictature du FRIC

Nous faire croire que glisser un bulletin dans l'urne sera, certes, utile pour porter nos revendications, mais aussi insuffisant car l'histoire sociale nous apprend que toutes les avancées sociales ont été conquises, imposées par le monde du travail, et non à l'initiative du gouvernement.

Le FNIC CGT s'adresse à tous ses militants. Pour stopper les reculs et repartir vers l'avant, nous ne devons compter que sur nous-mêmes.

Nous sommes souvent critiqués avec le syndicalisme européen et son caractère d'accompagnement de l'Europe libérale, son inaction face à la...

Montreuil, le 10 Février 2012

29 FEVRIER 2012 : PRIORITE A L'ACTION

Cher-cs camarades,

La CEF réunie ce jeudi 9 février 2012 a réaffirmé avec force la nécessité de tout mettre en œuvre pour la journée du 29 février 2012 une GRANDE JOURNÉE D'ACTION ET DE MOBILISATION avec des initiatives, rassemblements, défilés, conférences de presse, et surtout des défilés prévus de grève et d'appels à cesser le travail !

Dans ce contexte de colère générale en Europe contre les politiques d'austérité, négativement le développement économique et social et génèrent des inégalités de plus en plus fortes et dans ce contexte de campagne électorale où un certain nombre de candidats et dans ce contexte de propositions qui ne répondent pas aux attentes des agents, nous devons nous mobiliser pour faire entendre nos revendications. La CEF appelle tous les militants à se mobiliser sur les retraites, les salaires et les traitements des fonctionnaires, le respect de l'emploi public, la répartition de toutes les formes de richesses, et notamment de l'emploi public. La répartition de toutes les formes de richesses, et notamment de l'emploi public. La répartition de toutes les formes de richesses, et notamment de l'emploi public.

METTRE DU BRUIT ET DE LA COULEUR DANS LES RUES !

Cette journée rassemble les revendications de tous les salariés : en France avec la Confédération Européenne Syndicale dont la CGT est adhérente, en Europe avec la Fédération Nationale des Travaillateurs de l'État (FNTE) et la Fédération Nationale des Travaillateurs de l'État (FNTE) et la Fédération Nationale des Travaillateurs de l'État (FNTE).

Dans le cadre de la préparation de cette journée du 29 février, la Fédération nationale des travailleurs de l'État a téléphoné le 21 février 2012 à 11 heures. Une note détaillant ultérieurement.

Les éléments que nous aurons besoin de connaître :

- Nombre de préavis de grève déposés.
- Types d'initiatives proposées.

Personnel actif et...

CASE 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Appel de la Commission exécutive Fédérale aux Syndicats départementaux

Gagner la participation du plus grand nombre de salariés de notre secteur d'activité à la journée de grèves et manifestations du 29 février.

Le CCN des 1^{er} et 2^e Murs a décidé de l'engagement réciproque de toute la CGT pour la réussite en France de la grande journée d'initiatives d'actions coordonnées des salariés Européens le 29 février à l'appel de la CEF.

Ci joints vous trouverez l'appel du CCN ainsi que l'appel de la CEF de la FAPT.

La réussite de cette journée passe dès aujourd'hui par un engagement sans attendre du collectif militant auprès de chaque lieu de travail dans lequel de la période, contester les choix actuels tant qu'ils ne nous satisfont pas. Les entreprises respectives qui toutes visent à faire payer la crise aux salariés, et non à la faire payer à la CGT.

LE 29 FEVRIER TOUS DANS L'ACTION

Trop c'est trop, des alternatives existent pour l'emploi et la justice sociale

UN 29 FÉVRIER DE LUTTE

La Confédération européenne des syndicats (CES) appelle le 29 février 2012 à une journée européenne de mobilisation. Les fédérations européennes de l'industrie (métallurgie, chimie, textile, énergie...) qui représentent plus de 8 millions d'adhérents appellent également à la mobilisation des salariés en Europe. La CGT, avec ses organisations professionnelles et territoriales, appelle tous les salariés à se mobiliser dans l'unité syndicale la plus large, à décider de la grève sur les lieux de travail et à participer aux manifestations interprofessionnelles qui sont organisées sur tout le territoire.

LA FNTE CGT APPELLE TOUS LES PERSONNELS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, DES SOCIÉTÉS NATIONALES SOUS SA TUTELLE, À CONTRIBUER DANS L'ACTION AU SUCCÈS DE CETTE GRANDE JOURNÉE DE LUTTE DANS TOUTE L'EUROPE.

Les dirigeants européens apportent partout le même remède à la crise : le durcissement de l'austérité. Les plans de rigueur successifs décidés par les gouvernements ne sont ni justes, ni efficaces. Ils imposent aux salariés de payer une crise dont ils ne sont pas responsables !

Et ils veulent encore en rajouter !!!

TROP C'EST TROP !

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de passer un cran supérieur pour instaurer l'austérité.

Ils s'appretiennent à signer un nouveau traité, le 1^{er} mars prochain, élaboré à quelques-uns en une cinquantaine de jours à peine, en dehors de toute procédure et consultation démocratique.

Ce traité enferme dans un carcan budgétaire et économique les États-membres pourtant déjà durement touchés par le chômage et la récession. Popularisé sous le nom de « règle d'or », ce « pacte budgétaire SARKO/MERKEL » vise à imposer une stricte discipline financière aux pays de la zone euro, plus contraignante encore que celle prévue dans le traité de Maastricht.

L'austérité s'imposerait à tous, encadrant ainsi de Bruxelles toute négociation au niveau national, sectoriel et d'entreprise, et réduisant les capacités d'intervention des organisations syndicales.

Les salariés européens ont donc tout intérêt à se mobiliser partout en Europe car il en va de leur avenir au quotidien.

Dans les grèves et manifestations le 29 février, l'emploi, le pouvoir d'achat et la justice sociale seront au centre des exigences exprimées.

ACTION

Fédération nationale des travailleurs de l'État
263 rue de Paris - Case 541
93515 Montreuil Cedex
01 48 18 86 86



Union des syndicats CGT du Havre - Cercle Franklin
119 cours de la République
76600 le Havre

Secrétariat : du lundi au vendredi
De 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Aux membres de la Commission Exécutive
Et Commission Financière de Contrôle

Le Havre, le 15 février 2012

Nos réf. : JR-RK/LD150212

Attention

Rendez-vous avant la CE à **8h45**,
chez Nestor et Nelson (face au Palace
rue A. Briand) pour **OPERATION**
COUP DE POING.

Chers Camarades,

Notre prochaine Commission Exécutive aura lieu le

MARDI 21 FEVRIER à 8 H 45

ORDRE DU JOUR :

- Mise en place des Collectifs,
- Actualité sociale et revendicative,
- Préparation de la journée d'action du 29 février,
- Validation du livret d'accueil.

Nous comptons sur votre présence,

Fraternellement,

Les Secrétaires Généraux de l'UL CGT,

Jacques RICHER-Reynald KUBECKI

APPEL AU SOUTIEN DE NOS CAMARADES

SOLIDARITE LUTTES

Lors de notre dernier congrès de l'UL, nous avons décidé de réactiver le « FRONT DE LUTTE » pour la défense des droits syndicaux, mais aussi pour soutenir nos camarades en difficulté dans leurs entreprises.

Aussi, nous faisons un appel aux syndicats, sections syndicales d'actifs et de retraités pour un rassemblement le **MARDI 21 FEVRIER 2012** pour une première opération « coup de poing » devant l'entreprise **Nestor et Nelson**.

Les camarades de cette boîte sont en difficulté pour travailler et exercer leur mandat, nous nous devons d'être présents pour exprimer notre solidarité et notre soutien contre ces dérives d'un autre temps !

➡ **Nestor and Nelson – (Plateforme téléphonique Le Havre)** : des élues mises sous pression, une direction qui ne respecte peu ou pas les instances représentatives du personnel, des NAO inexistantes, ajouté à cela, des conditions de travail dégradantes !

➡ **Il est donc devenu nécessaire et primordiale d'intervenir !**

INTERVENTION DU FRONT DE LUTTE

Le 21 février 2012 à partir de 08h45

(face au palace – rue A. Briand Le Havre)



A tous les salariés du secteur sanitaire, social et médico-social, public et privé

Depuis 2008, notre secteur est touché par un désengagement de l'Etat envers les populations les plus en difficultés. Les services aux usagers de notre département se dégradent un peu plus chaque jour. Des postes sont supprimés, les salariés ne sont pas remplacés, les usagers sont véritablement laissés pour compte...

Le secteur de l'insertion a subi des coupes sombres en 2010 ; la protection de l'enfance n'a pas échappé non plus à cette politique de **démolition**.

En 2012... La casse continue !!!!!

Aujourd'hui, aucune activité du secteur social n'échappe aux choix politiques drastiques du Conseil Général de Seine-Maritime.

En ce début d'année certaines associations sont d'ores et déjà touchées : Plans sociaux et réductions d'effectifs à l'AHAPS, à l'APRE, aux Nids, à l'OHN, l'ONM, Inser-santé...

Des restrictions budgétaires s'imposent aux établissements et services financés par le Conseil Général : Aide à domicile, handicap, hébergement, famille d'accueil, Prévention, formation, mission locale... **tous touchés !!**

Les établissements dépendants des Agences Régionales de Santé, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la sécurité sociale sont percutés de plein fouet : Les ITEP, SESSAD, SAMSAH, IME, IMP, IMPro, EHPAD..... **tous touchés eux aussi!!**

Le secteur de la protection judiciaire de la jeunesse n'est pas épargné non plus en raison de modifications territoriales en cours et à venir.

Personnels socio-éducatifs, techniques, administratifs, soignants...

Chacun de nous est donc concerné !!!

Nous appelons à une manifestation de grande ampleur

**Le mardi 21 Février 2012 à 14h
Cours Clémenceau à Rouen**

Départ : Conseil Général de Seine-Maritime, en passant par l'Agence Régionale de Santé et par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et retour CG.

Déclaration liminaire de la CGT au CCE d'EDF du 9 Février 2012

Monsieur le Président,

En préambule à notre séance du CCE de ce jour, la délégation de la FNME-CGT tient à témoigner ici de toute sa solidarité envers nos collègues et camarades de l'Unité de Production EDF du HAVRE, dont les installations sont sinistrées depuis le terrible incendie qui s'est déclaré dans la salle des machines de la Tranche 2 le 30 Janvier dernier.

Fort heureusement il n'est pas à déplorer de victimes parmi les salariés statutaires et prestataires présents au moment des faits.

Nous tenons, à cet effet, à saluer le courage exemplaire des agents de conduite qui ont mis les tranches à l'arrêt dans des conditions d'urgence extrêmes et qui ont accompli leur mission de Service Public avec abnégation face au danger des flammes qui ravageaient les lieux à quelques mètres seulement des salles de commandes !

L'entreprise doit à ces agents d'avoir pu éviter le pire...Voilà des risques que ne prennent pas les actionnaires !

L'émotion est forte parmi les salariés dont l'attachement à leur outil de travail n'est plus à démontrer et des inquiétudes se font évidemment jour quant à l'avenir industriel du site puisque 2 tranches étaient déjà promises à la fermeture, la **TR 1 en 2013, la tr 2 en 2014** par les directions.

Pour la CGT, il est évident que cet incendie ne doit pas servir d'effet d'aubaine aux dirigeants d'EDF pour anticiper un déclin de la Centrale havraise.

L'urgence doit bien être à la remise en état, puis sur le réseau, des Tranches tout en assurant les conditions de sécurité optimums pour les salariés concernés. Avec ses 1450 MW et sa position géographique stratégique, la Centrale du Havre, est un moyen de Production qui compte dans le Parc EDF ; elle compte également beaucoup dans le tissu industriel du Port du Havre dont le bassin d'emploi a déjà subi toutes ces dernières années les sacrifices imposés par un patronat jumelé aux seuls financiers.

La CGT sera très vigilante sur les décisions des directions et il convient aussi, dans cette période économique bien sombre, d'assurer le maintien de l'activité pour TOUS les salariés du site, agents EDF comme sous-traitants. Personne sur le carreau ! Cela s'appelle la responsabilité sociale.

Quant à l'avenir de ce site, au-delà de la phase de réparations, la CGT exige de votre part, une transparence totale vis-à-vis du Personnel et de ses représentants.

La CGT, fortement attachée à la pérennité du site et qui défend l'idée d'un Mix énergétique n'écartant aucune source, considère que Le Havre, cité à la longue histoire et tradition ouvrières, a tous les atouts pour accueillir un prototype de tranche à haute performance et sa qualité de pilote en matière de captage de CO2 en est un supplémentaire.

Monsieur le Président, l'actualité récente a, par ailleurs, permis à certains opposants de la filière nucléaire d'utiliser un rapport de la Cour des Comptes pour tenter de décrédibiliser, aux yeux de nos concitoyens les avantages économiques liés à la place du choix nucléaire dans notre production d'électricité.

La FNME-CGT appelle chacun à prendre du recul sur les annonces qui sont faites, à commencer par celles qui rendraient inéluctable une forte augmentation du prix de l'électricité comme l'annonce de concert Gouvernement, Pouvoirs Public (via la CRE et Cour des Comptes) et la direction du Groupe.

Annnonce de 30 % d'augmentation d'ici 2016, l'esprit du contrat de Service Public de 2005 - 2010 qui avait prévu que les tarifs n'augmentent pas plus que l'inflation a été jeté aux orties comme beaucoup d'engagements sociaux l'auront été dans notre Pays ces temps derniers...

A l'heure où 8 Millions de personnes en France sont en situation de précarité énergétique et où l'idée, chère à la CGT, d'une ré-industrialisation du Pays fait enfin surface, l'envolée des tarifs serait catastrophique socialement comme économiquement ! Il faut la combattre, elle n'est pas inéluctable.

Dans la structuration du tarif, la CSPE est la part qui augmenterait le plus avec + 220 % alors qu'elle a déjà doublé...Ce sont les tarifs de rachat du photovoltaïque et de l'éolien, bien supérieurs aux autres sources de production et qui favorisent effets d'aubaine et spéculation, à mille lieux de toute notion de Service Public, qui expliquent ce qu'il convient désormais d'appeler une anomalie !

La CGT conteste cette ponction injustifiée sur les seuls tarifs d'électricité et revendique une révision du financement de la politique d'aide aux énergies renouvelables pour lesquelles aucune véritable filière industrielle n'a vu le jour en France malgré les sommes engrangées par certains.

CSPE exponentielle, TVA antisociale en hausse, Loi NOME, tous ces éléments qui vont contribuer à faire exploser les prix ne sont pas nés de la fatalité...Non : ils sont les fruits de décisions politiques assumées et contraires à l'intérêt général et au Service Public.

La tarification actuelle est à l'image hélas, du secteur électrique pour lequel le bilan de la dérégulation est, à nos yeux, sans appel : très négatif pour tous les consommateurs, particuliers comme industriels. Mais la déconnexion des prix par rapport aux coûts, l'alignement des prix sur le marché libre des pays voisins plus chers, les retards dans les investissements au profit de croissance externe au territoire national, l'instabilité des prix ...doivent bien profiter à quelques-uns...ainsi les bénéfices et dividendes d'EDF ont été multipliés par 10 depuis 2004 date de mise à mort de l'entreprise EPIC nationalisé !

Quelques-uns qui gagnent « un max » sans rien faire, tous les autres qui perdent « un max » en ramant...Non ce modèle n'est décidemment pas celui auquel aspire la CGT, il en est même le contraire !

C'est pourquoi, nous continuerons à défendre nos propositions d'un Pôle Public de l'Energie au sein duquel une Commission pluraliste, dans laquelle les Organisations Syndicales et les Associations de consommateurs joueraient enfin un vrai rôle, aurait à charge de fixer les tarifs de façon transparente et dans le sens de l'intérêt général.

Avertissement aux groupes Hersant Média et Voix du Nord

Publié par les syndicats suivants :

Nice Matin : Chambre syndicale typographique niçoise

L'Est Eclair, Libération Champagne : Syndicat du Livre Filpac CGT Troyes :

L'Union, L'Ardennais, L'Aisne nouvelle, Champagne Ardennes Picardie Publicité Régie :
Syndicat du Livre Filpac CGT Reims

Paris Normandie, Le Havre libre, Le Havre Presse, Le Progrès de Fécamp : Silpac CGT Rouen Le Havre et région

La Voix du Nord, Nord Eclair : Filpac CGT Métropole Nord

Les syndicats des groupes Hersant Média et La Voix du Nord refusent le climat de peur, d'incertitude et d'angoisse que les directions répandent pour que les salariés soient réduits à une situation d'attente, où ils seraient spectateurs passifs de leur propre sort.

Les syndicats, exclus avec les salariés, des manœuvres de fusion-absorption, considèrent que le pool bancaire des créanciers, les états majors des deux groupes mettent en péril les titres qu'ils prétendent s'échanger, et font courir un grave danger aux emplois de tous les salariés sur qui repose la presse et son avenir.

Pour les syndicats signataires, les acteurs de la fusion dévalorisent les journaux, considérés du seul point de vue de la dette de Philippe Hersant, lequel roule sur l'or en Suisse. Comme si les capitaux ne connaissent qu'un seul trajet, de la France vers le paradis fiscal helvète... La Voix du Nord assigne à Hersant le rôle de nettoyeur, tandis que lui espère rester aux manettes par delà la transaction financière.

Les vendeurs, acheteurs, créanciers, et avec eux le gouvernement qui les couvre, doivent savoir que les syndicats signataires de la présente déclaration ont passé un **pacte de solidarité**, proposé à tous les salariés et tous les autres syndicats :

- **Pas un emploi ne doit rester sur le carreau avant, pendant et après la transaction**, gardée soigneusement secrète.
- Si un titre, en tout ou partie, devait être touché, alors tous les syndicats réagiraient avec le même objectif : défendre tous ensemble l'emploi et l'information.
- La presse d'information générale, sur support papier ou numérique, est un acquis démocratique trop sérieux pour le laisser filer au déballage du marché.
- L'action solidaire et collective est le seul moyen d'éviter que la peur s'installe et soit utilisée contre les emplois et les sociétés d'information.
- Les syndicats refusent toute mise en concurrence des salariés et de leurs entreprises.

Les syndicats tiendront dans les jours qui viennent les réunions qui s'imposent avec personnel et veilleront à ce qu'une information réelle et sérieuse soit diffusée malgré le culte de l'opacité cultivé au sommet des deux groupes.

Ils prennent toutes dispositions pour réagir en temps voulu à tout acte mettant en cause l'emploi et les quotidiens.

Vendredi 27 janvier 2012 - 11 h 30

Déclaration commune



En Europe, le chômage frappe un grand nombre de salariés, particulièrement les jeunes et les femmes. De très nombreux salariés voient leur pouvoir d'achat fortement amputé. Les inégalités se creusent.



En France, la situation de l'emploi continue de se dégrader, l'augmentation de la TVA ne fera qu'aggraver les inégalités.

Face à ces situations économiques et sociales qui se dégradent et avec le durcissement de l'austérité comme seule réponse de la part des dirigeants européens, la Confédération européenne des syndicats (CES) appelle à une journée d'action européenne le 29 février, à la veille du Conseil européen. Dans ce cadre, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA se mobiliseront partout en France pour que le travail et la justice sociale soient au centre des priorités politiques.



Les mesures d'austérité ne sont pas la réponse à la crise, au contraire, elles produisent d'énormes dégâts sociaux. On ne peut pas continuer à imposer des mesures qui ne marchent pas, qui enfoncent les pays dans la crise et appauvrissent de plus en plus de salariés, chômeurs et retraités.

Le projet de traité, élaboré sans véritable débat démocratique, qui sera à l'ordre du jour du Sommet européen de mars 2012 renforcera l'austérité. Son principal objectif est de réduire au maximum les déficits publics quels qu'en soient les impacts sociaux. Il ne relancerait pas la croissance et ne résoudrait pas la crise de la dette souveraine.

Le besoin de gouvernance économique est utilisé dans beaucoup de pays pour justifier la mise en cause des systèmes de relations sociales et de négociations collectives, pour imposer une pression à la baisse sur les salaires, pour affaiblir la protection sociale, le droit de grève et privatiser les services publics.

Parce qu'il est contraire à l'Europe sociale que nous voulons, avec la CES, nous nous opposons à ce projet de traité. Nous avons besoin d'une nouvelle politique monétaire économique et sociale dans le cadre d'une gouvernance économique forte de la zone euro qui donne priorité aux politiques en faveur de la création d'emplois de qualité.

Pour une Europe sociale fondée sur la solidarité, la justice et la cohésion sociale, les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, UNSA s'engagent dans cette mobilisation en y impliquant largement tous les salariés, partout dans les entreprises et les administrations. Elles appellent à faire du 29 février une puissante journée d'actions passant notamment par des rassemblements et des manifestations interprofessionnelles.

(NB : La CFDT décidera lors de son conseil national des 14 et 15 février les modalités de son engagement dans cette mobilisation.)



LA PROTECTION SOCIALE, UN CHOIX DE SOCIÉTÉ !

«Une protection, un droit, une richesse !

La protection sociale permet d'assurer à l'ensemble de la population une protection contre tous les aléas de la vie, de la naissance à la mort et leurs conséquences en termes de perte ou de diminution des revenus, de perte ou d'absence d'autonomie. Ces diminutions de ressources (maladie, maternité, invalidité, chômage) peuvent être provisoires ou définitives, liées à l'âge (retraite, perte d'autonomie), le résultat d'un accident de la vie ou du travail ou liées à un handicap (aide à l'autonomie).

Loin d'être un coût, la protection sociale est une richesse, facteur de croissance économique et de développement.

Un peu d'histoire ...



Cette protection sociale s'est construite principalement à partir de la fin du 19^{ème} siècle. A cette époque, la charité et l'initiative privée commencent à laisser la place à des idées fondées sur **l'universalité des droits, la solidarité, la répartition et la nécessité de l'intervention publique**. Cette conception de la protection sociale a toujours été vivement combattue par le patronat. Les ordonnances de 1945 marquent une étape fondamentale avec la création de la Sécurité sociale. Le système français de protection sociale n'a jamais cessé d'évoluer depuis avec la création de l'assurance chômage, des retraites complémentaires, etc ...

La Protection Sociale française actuelle englobe :

- **Le droit à la santé pour tous** : Paiement des indemnités journalières en cas de maladie, d'accident du travail ou de maladie professionnelle, prise en charge des frais médicaux (médicaments, hospitalisation...), paiement de pension d'invalidité,
- **Le droit à l'autonomie** : Aide au maintien à domicile ou accueil dans des structures adaptées, des personnes âgées, handicapées (maisons de retraites, établissements médico-sociaux pour enfants ou adultes...),
- **Le droit à la maternité, à l'éducation des jeunes enfants, au logement** : Prestations familiales (allocations familiales, aides pour la garde d'enfants), prestations liées à la maternité...
- **Le droit de vivre sa vieillesse dignement** : Principalement les retraites et les pensions de réversion.
- **Le droit à l'emploi** : Insertion et réinsertion professionnelle, indemnisation des demandeurs d'emplois.
- **Le droit à une action sanitaire et sociale, à la protection des plus faibles et des plus démunis.** Aides financières directes ou financement d'actions, PMI, centres de santé, qu'ils soient mutualistes, gérés par la Sécurité sociale ou sous l'égide de municipalités...

ALERTE



La couverture santé ne devrait pas être source de bénéfice. La protection sociale n'est pas une marchandise, seules les mutuelles et les institutions de prévoyance devraient pouvoir relever de la protection sociale. Cependant, celles-ci ont connu ces dernières années une évolution réglementaire les rapprochant irrésistiblement du monde des assurances et ces dernières se sont pourvues de certains services de complémentaire santé. La frontière entre cette protection sociale relevant du secteur non lucratif d'une part et du secteur marchand d'autre part est ainsi devenue poreuse.

En France, le financement de la protection sociale repose essentiellement sur les cotisations sociales. Dans d'autres pays européens, ce financement est principalement assuré par l'impôt. Au-delà de ces différences liées au mode de construction et à des choix politiques, la constante est l'attaque dont font l'objet tous les systèmes de protection sociale en Europe. La crise est utilisée pour imposer des économies aux conséquences dramatiques pour les populations : augmentation de l'âge de la retraite, baisse du montant des pensions, déremboursement de médicaments, franchises diverses, privatisation des hôpitaux....

La reconquête de la protection sociale est aussi un enjeu européen !

POUR UNE PROTECTION SOCIALE AU CŒUR DE NOTRE VIE !

CONTRE LE DUMPING SOCIAL !

**Le 29 février 2012, CONTRE L'AUSTERITE
Le 29 mars 2012, POUR LA RECONQUETE
DE LA PROTECTION SOCIALE**



BULLETIN D'ADHESION CGT

Nom :Prénom :
Organisme – adresse :tel :

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à renvoyer à la Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes sociaux : 263, rue de Paris Case 536 – 93515 Montreuil cedex. Courriel : fede@orgasociaux.cgt.fr fax 01 48 59 24 75. Tel. 01 48 18 83 56.



SYNDICAT CGT DES RETRAITES

DE LA NAVALE & METALLURGIE

119 COURS DE LA REPUBLIQUE / 76600 LE HAVRE

Madame, Monsieur

Nos syndiqués ont été très choqués de la position de la confédération CGT représentée par MR NATON, conseiller confédéral en charge du travail, de la santé et la protection santé à la CGT lors du conseil d'administration du FIVA le 10 novembre 2011.

Nous avons noté à notre grand regret la position d'une partie des membres du conseil d'administration du FIVA, en particulier les représentants des organisations syndicales.

Nous ne pouvons admettre que les victimes de l'amiante, très nombreuses dans notre syndicat et branche professionnelle, ne soient pas défendues par un membre de la confédération CGT.

Les paroles suivante ont offusqué et blessé :

-"de rappeler que la procédure au FIVA est gratuite"

Sous entendant qu'il s'agit d'un cadeau de l'état, je rappelle que nous sommes des contribuables et que nous sommes des victimes de ce crime depuis 1905, il nous apparait logique que cette procédure soit gratuite en juste réparation des préjudices que nous subissons.

Page 7 /24 « le syndicaliste a par endroit été présenté sous de jours peu glorieux »

Il est sans doute judicieux de rappeler les erreurs de certaines organisations syndicales et leurs participations actives de 1982 à 1995 au « Comité Permanent Amiante ».

Notre juste préoccupation est d'éviter la reconduction de telles erreurs de la part de personnes parlant en notre nom alors qu'ils ont sans doute aucune notion des réalités de terrain et des souffrances des victimes innocentes du drame de l'amiante.

-"ces disfonctionnements préjudiciables aux victimes, mais aussi à l'équipe du FIVA sont derrière nous"...

À la lecture de la suite du procès-verbal il ne semble pas que les " disfonctionnements " soit résolu.

- " le drame de l'amiante, des victimes des accidents du travail, des maladies professionnelles, chaque jour, souligne l'impasse de la seule logique de la réparation. C'est bien un renversement vers la prévention dans lequel nous devons nous engager"

Beaucoup d'entre nous étaient membres de CHSCT, ils ont toujours œuvrés pour la prévention, mais ne souhaite pas que la prévention soit au détriment de la juste réparation des victimes de M.P.

"Mr NATON fait part de sa stupéfaction à l'égard de ce qu'il entend souvent pour marquer son désaccord de voter une motion de soutien à l'équipe du FIVA. Etre administrateur, c'est aussi de trouver les moyens **d'aider le FIVA en véhiculant un message auprès des populations pour leur demander de se calmer.....et, s'il le faut, son organisation est prête à faire un communiqué appelant les victime à la retenue**"

De tels propos sont inadmissibles, comment peut-on faire l'amalgame du comportement d'un individu qui aurait pratiqué un testing, à l'ensemble des victimes. Pour nous militants et élus CGT avons déjà vu ce genre de pratique de stigmatisation de victime mais ce type de propos étaient tenus par nos patrons.

Nous sommes pour la défense des travailleurs mais certainement pas quand elle sert les intérêts patronaux.

Nous rappelons que la directrice a affirmé qu'elle était en plein accord avec la directive du ministère concernant la modification de structure de FIVA.

Nous rappelons que cette directive n'a pas été appliquée, c'est grâce à la "retenue des victimes" qui ont manifesté leur désaccord.

Nous constatons à la lecture du procès-verbal que les disfonctionnement son principalement dus à des problèmes internes et non à cause des victimes pour les faits évoqués.

Nos syndiqués demandent que la confédération CGT dans un délai de 2 mois à réception de ce courrier reçoive les représentants de leur syndicat afin que soit expliqué la raison d'une telle position envers les victimes.

Pour copie a :

UL Le Havre

UD Rouen

Fédération des Métaux



Déclaration de la délégation CGT au procès de l'amiante à Turin : la multinationale Eternit condamnée !

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Ami(e)s, Cher(e)s Camarades,

Je voudrais tout d'abord au nom de la Confédération Générale du Travail (CGT), rendre hommage à l'action courageuse et opiniâtre de l'AFEVA, l'association italienne de défense des victimes de Casale Monferrato, au soutien des organisations syndicales et des institutions locales.

Rendre hommage particulièrement à Romana Blasotti Pavesi, Bruno Pesce et Nicola Ponderano, qui depuis trente ans ont été l'âme de ce difficile combat, marqué par tant de souffrances et de deuils.

C'est grâce à eux si ce procès a pu avoir lieu, si la culpabilité des deux grands ex-dirigeants du groupe Eternit, Louis de Cartier de Marchienne et Stéphan Schmidheiny, a pu être minutieusement démontrée, audience après audience.

A l'issue du plus grand procès jamais organisé sur le drame de l'amiante, le Tribunal de Turin vient de les condamner à des peines très lourdes, pour ce crime lucratif que représente le fait d'avoir, au nom du profit, provoqué le désastre sanitaire, social, environnemental et économique, causé par l'amiante.

Ils ont violé les règles de sécurité au mépris de la santé et de la vie des salariés des quatre usines de Casale Monferrato, Cavagnolo, Rubiera et Napoli

Ils sont responsables d'une véritable catastrophe sanitaire environnementale qui a causé plus de 3 000 victimes. 70 % d'entre elles proviennent de Casale Monferrato, ville martyre de l'amiante.

Ces dirigeants au plus haut niveau du capitalisme ont cru pouvoir organiser leur impunité par une politique délibérée de dissimulation des risques, politique fondée sur des stratégies identiques dans tous les pays du monde, stratégies sciemment orchestrées, sur l'usage contrôlé ou sécuritaire de l'amiante, le mensonge sur la toxicité.

Aujourd'hui, cette impunité est battue en brèche par le procès pénal de Turin, mais aussi partout où des procédures judiciaires mettent à jour les stratégies criminelles des sociétés multinationales Eternit.

Ce jugement contre la multinationale Eternit marque un tournant judiciaire dans l'histoire mondiale des procès contre les industriels de l'amiante.

Il condamne la stratégie mise en œuvre par les firmes multinationales de l'amiante qui ont organisé une désinformation délibérée des effets sanitaires de l'amiante à l'échelle mondiale ayant conduit à la catastrophe que l'on sait, non seulement en Italie mais partout où l'amiante a été utilisé.

Ce jugement était très attendu par les familles de victimes de l'amiante italiennes, les 6 000 parties civiles et par celles du monde entier, car l'enjeu du procès de Turin dépasse les frontières de l'Italie.

Un formidable encouragement à la lutte pour les victimes de l'amiante du monde entier.

En France, où l'amiante fait près de 10 morts par jour, le jugement pénal rendu aujourd'hui à Turin est un formidable encouragement pour les victimes qui attendent un procès pénal depuis quinze ans.

Il n'est pas concevable qu'une catastrophe sanitaire d'une telle ampleur n'ait ni responsable ni coupable en France.

Ce qui a été possible en Italie doit l'être en France.

Face aux multinationales, qui continuent à semer la mort en exportant l'amiante dans les pays où ce matériau cancérigène n'est pas interdit, la condamnation des dirigeants d'Eternit aura valeur d'exemple.

Aujourd'hui, dans deux-tiers des pays, l'amiante n'est pas interdite.

L'amiante doit être interdit dans tous les pays de la planète.

Montreuil, le 13 février 2012



13/02/12

INAUGURATION DE L'USINE RENAULT A TANGER : **Toutes les usines et établissements de RENAULT à travers le monde, doivent être complémentaires !**

Carlos Ghosn inaugure aujourd'hui l'usine de l'Alliance Renault-Nissan à Tanger avec le Roi Mohammed VI.

A l'horizon 2015, cette usine comptera 6 000 salariés (plus de 2 000 fin 2012) et pourra produire jusqu'à 400 000 véhicules entrée de gamme Lodgy (monospace familial) et un petit véhicule utilitaire également décliné en véhicule particulier.

Pour la direction générale de RENAULT, cette usine est une opportunité pour plusieurs raisons : **Ce sont les contribuables marocains qui supportent une part colossale des investissements** (1 milliards d'€) et qui prennent en charge la totalité des infrastructures (dont le complexe portuaire avec une grande partie dédiée à Renault et reliée à l'usine par liaison ferroviaire).

Les salariés Marocains sont formés par l'Institut de Formation aux Métiers de l'Automobile (IFMIA), conçus et gérés par RENAULT, **mais financés à 100% par l'Etat marocain.**

Avec une usine installée en zone franche, **RENAULT bénéficie d'une exonération totale d'impôt sur les sociétés pendant 5 ans**, puis l'application d'un impôt sur les sociétés à taux réduit (8,75% au lieu du taux normal de 35%) pendant 20 ans. A cela, s'ajoutent l'exonération de la taxe d'exportation marocaine et la mise en place de formalités douanières accélérées.

Selon la direction, **le port de Tanger est « ... situé au point de distance minimale entre le Maroc et l'Europe et a pour vocation d'établir un véritable pont maritime entre les deux rives du Déroit... » lui permettant d'exporter plus de 85% de la production Marocaine !**

Toujours selon la direction, **« ... la politique salariale de Renault ne devrait pas induire de hausse particulière... du salaire mensuel net d'un ouvrier au Maroc (environ 248€)... ».**

Dans ces conditions, **l'usine Marocaine constitue un puissant outil de chantage à l'encontre des autres salariés de RENAULT** pour exiger des baisses de salaire (et notamment Français), y compris à l'encontre des salariés Roumains dont le salaire net d'un opérateur (446€ mensuel net) est déjà jugé insuffisamment compétitif par les dirigeants de RENAULT.

AINSI, D'UN COTE RENAULT INVESTIT POUR CONSTRUIRE ET DEVELOPPER LES CAPACITES DE PRODUCTION ET D'INGENIERIE HORS DE L'HEXAGONE ET DE L'AUTRE, SOUS-UTILISE ET DEVITALISE LES SITES RENAULT D'EUROPE OCCIDENTALE ET PARTICULIEREMENT FRANÇAIS.

Les usines, Roumaine, Slovène, Turque et bientôt Marocaine sont surchargées de travail (avec des conditions de travail lamentables), pendant que les Renault Français supportent en plus le chômage.

La baisse des effectifs et du pouvoir d'achat en France et en Europe occidentale conduit les populations à ne plus pouvoir acheter des véhicules neufs ou à descendre en gamme, privilégiant ainsi l'achat de véhicules dit « à bas coûts ».

Les deux véhicules produits à Tanger vont être en concurrence directe avec la Mégane Scénic et le Kangoo en Europe de l'ouest.

Ainsi, la direction de RENAULT organise elle-même la concurrence au sein du groupe RENAULT.

Et nous sommes là bien loin des promesses de Louis Schweitzer qui en son temps, affirmait que le véhicule « à bas coût » Roumain, n'avait aucune vocation à être réimporté en Europe occidentale, mais seulement à s'introduire dans les pays dits émergents !

EN MENANT UNE POLITIQUE SALARIALE RENAULT « ULTRA LOW COST » A TRAVERS LE MONDE, LES TRAVAILLEURS ROUMAINS, SLOVENES... OU MAROCAINS NE PEUVENT MEME PAS ACHETER CE QU'ILS FABRIQUENT POURTANT A BAS COUT !

Cette usine n'a donc pas pour objectif à répondre à l'intérêt des populations et à l'ensemble des salariés de RENAULT à travers le monde, mais seulement aux principaux actionnaires qui ne manquent pas de saluer la politique de nos dirigeants et l'implantation de cette nouvelle usine dans ces conditions.

L'ensemble des fournisseurs et équipementiers majeurs de l'automobile Européenne ont eux aussi accompagné le projet pour les mêmes raisons et ne manqueront pas eux non plus à mettre en concurrence leurs salariés et le devenir de leurs sites de production.

Voici, résumées les raisons pour lesquelles la CGT RENAULT n'était pas favorable à la création de cette usine dans ces conditions, sans avoir d'abord dessiné les contours d'un projet industriel qui viennent compléter les autres sites industriels de RENAULT à travers le monde.

LA DIRECTION DOIT REVOIR SA POLITIQUE INDUSTRIELLE ET SOCIALE !

L'usine de Tanger ne doit pas devenir l'usine de tous les dangers tant pour les salariés Marocains que pour les autres salariés de RENAULT dans le monde.

La CGT considère qu'il faut cesser la mise en concurrence de tous les salariés RENAULT. Sur le moyen et long terme, RENAULT et plus globalement le marché automobile (et particulièrement en Europe occidentale), ne pourra pas se développer sans une élévation des conditions sociales (salaires, protection sociale et conditions de travail) de tous les salariés RENAULT dans le monde.

La direction de RENAULT doit revoir l'organisation et l'utilisation des moyens de production et d'ingénierie et notamment, en rééquilibrant les volumes de production dans l'ensemble des établissements de RENAULT en intégrant bien entendu l'usine Marocaine.

Pour ces raisons, la C.G.T continuera son action pour aller dans ce sens, et invitera les syndicats Marocains à prendre part à ces réflexions déjà engagées avec d'autres syndicats des autres pays.

L'opération financière Marocaine doit devenir une opération mutuellement avantageuse pour les peuples et les salariés de tous les pays où RENAULT est implanté.

DERNIERE MINUTE :

La direction a annoncé en CE extra ce matin que la semaine 09 ne sera pas travaillée (sauf dérogation sectorielle),

Il n'y aura pas de transport la semaine 09,

La CGT reviendra ultérieurement pour l'indemnisation du chômage imposé par la direction.

En direct des protocoles d'accords électoraux...



Protocoles signés chez :

- ➡ **TCH** (Trans Coop Havraise)
- ➡ **SHMPP** (Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers)
- ➡ **AFFD** (Accueil Familles et Femmes en Difficultés)

Négociations à venir :

- ✳ **Ecole de Management de Normandie**
le 23 février

Faites parler de la **CGT** pour les élections à venir dans ces différentes entreprises auprès de vous : connaissances, amis, famille...

pour présenter une liste **CGT**, et pour voter **CGT** !

L'AGENDA

REVENDICATIF

FÉVRIER



SOUTIEN AU PEUPLE GREC

Rassemblement en soutien au peuple GREC qui se bat contre un nouveau plan d'austérité

→ **RDV à 18 h 00** au consulat de Grèce (28 rue Charles de Gaulle à Sainte Adresse)



OPERATION



Réactivation du Front de Lutte pour une opération coup de poing !

→ **RDV à 08h45** devant l'entreprise Nestor & Nelson (rue A.Briand – devant l'ancien Palace) pour soutenir les copines en difficulté et en lutte.

Elles ont besoin de nous tous !

COMMISSION EXECUTIVE DE L'UL à 10h00



MANIFESTATION EUROPEENNE Contre les plans d'austérité

Modalités à définir

Programme Formation Syndicale 2012

Union Locale CGT du Havre

Janvier

Du 16 au 20 ⇒ Niveau I

Les 26 et 27 ⇒ Rédiger un tract

Juin

Du 04 au 08 ⇒ Niveau I

Février

Les 16 et 17 ⇒ Délégué du Personnel

Annulé

Septembre

Octobre

Les 11 et 12 ⇒ Délégué du Personnel

Mars

Du 19 au 23 ⇒ Niveau I

Novembre

Du 26 au 30 ⇒ Niveau I

Avril

Mai

Décembre

Réunions du collectif formation de l'UL à 09h00 :

Les 12 mars, 21 mai et 12 novembre

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris

Coût du Niveau I 80 € par stagiaire repas compris

Cependant le coût ne doit pas être un frein à la formation des syndiqués, l'UL regardera au cas par cas si le syndicat ne peut pas prendre en charge l'inscription.

l'hebdo pratique

***Des liens, des infos, des blogs :
La rubrique interactive de l'hebdo !***

Rassemblement pour l'emploi à Pétroplus, le Havre était là :

<http://ulcqtlehavre.hautetfort.com/>



De très bons clips réalisés par Attac Le Havre !

<http://www.dailymotion.com/jackylemonnier#hp-h-8>

A regarder absolument !

<http://www.scoplepave.org/le-travail>

Un enseignant dont le contrat ne sera pas renouvelé parce que militant RESF à Mayotte. Pétition à faire circuler !

<http://mayotte.snes.edu/petitions/>

Grande enquête sur la fiscalité, prenez 5 minutes pour répondre au questionnaire :

<http://www.finances.caf.fr/impotetmoi>

<http://alternatives-economiques.fr/blogs/berger/2012/02/12/la-peau-de-la-grece>



T.L.C.
Vacances

LOCATIONS
PRINTEMPS - ÉTÉ - AUTOMNE
2012

SÉJOURS

FRANCE

VOYAGES

-

CULTURE

-

LOISIRS

MER
MONTAGNE
CAMPAGNE



réseau
ANCAVTT

www.tlcvacances.fr
ensemble plus loin